

En exercice: 58

Présents: 42

Votants: 49

#### Séance du 28 avril 2025

Le Vingt-huit Avril Deux Mille Vingt-Cinq à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 22 avril 2025, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon,

sous la Présidence de M. Christophe LANGOUËT - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ DEROUET Loïc, titulaire

ATHÉE Excusé

BALLOTS Excusé, DALIFARD Alexia, titulaires **BOUCHAMPS LES CRAON** GAUBERT Jean-Eudes, titulaire

**BRAINS SUR LES MARCHES** 

CHÉRANCÉ Excusé

CONGRIER TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires

COSMES COUËFFÉ Dominique, titulaire

COSSÉ LE VIVIEN LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, DOREAU Jean-Sébastien,

MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, titulaires

COURBEVEILLE

DE GUEBRIANT Bertrand, /, Philippe GUIARD, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, CRAON

PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires

CUILLÉ HINCELIN Marie-Noëlle, Excusée, titulaires DENAZÉ GOHIER Odile, titulaire

FONTAINE COUVERTE

GASTINES

TESSIER Jean-Pierre, titulaire LA BOISSIÈRE LA CHAPELLE CRAONNAISE LECOT Gérard, titulaire LA ROË CHADELAUD Gaétan, titulaire LA ROUAUDIÈRE JULIOT Thierry, titulaire

LA SELLE CRAONNAISE DERVAL Séverine, JUGÉ Joseph, titulaires

**LAUBRIÈRES** BRÉHIN Colette, titulaire LIVRÉ LA TOUCHE CHANCEREL Philippe, titulaire,

MÉE

Excusée, CHAMARET Richard, titulaires MÉRAL

NIAFLES GENDRY Daniel, titulaire RESTIF Vincent, titulaire **POMMERIEUX** 

Excusé, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires QUELAINES ST GAULT GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIS Norbert, Excusé, titulaires RFNA7É

**SENONNES** SIMPLÉ

ST AIGNAN S/ROË PENE Loïc, /, titulaires ST ERBLON GAUCHER Olivier, titulaire

ST MARTIN DU LIMET

ST MICHEL DE LA ROË GILLES Pierrick, titulaire ST POIX BEUCHER Clément, titulaire ST QUENTIN LES ANGES GUINEHEUX Dominique, titulaire ST SATURNIN DU LIMET BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés: Pascale GARBE (Méral), Aristide BOURBON (Saint Martin du Limet), Jackie VALLEE (Chérancé), Nadine MARTIN -FERRE (Athée), Maxime CHAUVIN (Ballots), Philippe PELLUAU (Renazé), Laurent LEFEVRE (Quelaines Saint Gault), Géraldine BANNIER (Courbeveille), Catherine DESHOMMES (Cuillé), Jackie VALLEE (Chérancé).

## Étaient absents :

Vanessa SORIEUX (Brains Sur Les Marches), Benoit HAMARD (Craon), Jérôme BASLE (Fontaine Couverte), Christian BERSON, Alain BAHIER, Béatrice BARBE (Senonnes), Yannick CLAVREUL (Simplé), Vincent GUILLET (Saint Aignan sur Roe).

## Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Pascale GARBE a donné pouvoir à Richard CHAMARET Aristide BOURBON a donné pouvoir à Jean-Eudes GAUBERT

Maxime CHAUVIN a donné pouvoir à Alexia DALIFARD Laurent LEFEVRE a donné pouvoir à Hugues GENDRY Nadine MARTIN-FÉRIÉ donne pouvoir à Marie-Christine DE PONFARCY Philippe PELLUAU a donné pouvoir à Hervé TISON

Secrétaire de Séance: Élu M. GAULTIER Patrick, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2025-04/91 : RESSOURCES HUMAINES



# DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du : 28 avril 2025

OBJET 2025-04/91 : RESSOURCES HUMAINES
MISE À JOUR EMPLOI – SERVICE DÉCHET – RESPONSABLE DÉCHETTERIE

Monsieur GUINEHEUX Dominique, Vice-président en charge de l'Aménagement du Territoire, des Politiques Contractuelles et de l'Administration Générale, rappelle au Conseil que conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de l'EPCI.

Monsieur GUINEHEUX rappelle au conseil communautaire qu'en avril 2024, il était créé un poste de responsable de déchetterie à 10.50/35 eme. Après une année d'expérimentation, le temps passé sur les missions de responsable de déchetterie est plus important, notamment sur la partie suivie des projets et des chantiers du service déchets. Il est donc nécessaire de :

- De supprimer un poste de « Responsable de déchetterie »
- À compter du 1er mai 2025
- À temps non complet 10.50/35ème
- Sur les cadres d'emplois des Adjoints techniques et des Agents de Maîtrise.
- De créer un poste de « Responsable de déchetterie »
- À compter du 1er mai 2025
- À temps non complet 17.50/35ème
- Sur les cadres d'emplois des Adjoints techniques et des Agents de Maîtrise,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L. 332-14, Vu l'inscription des crédits correspondant au budget, Vu l'avis favorable du comité social territorial du 22 avril 2025,

#### Le Conseil communautaire après en avoir délibéré :

A l'unanimité (49 VOTANTS)

- ➡ VALIDE la création d'un poste de « Responsable de déchetterie », à temps non complet (17.50/35ème), sur les cadres d'emplois des Adjoints Techniques et des Agents de Maîtrise;
- AUTORISE le Président ou le Vice-président à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, Craon, le 28 avril 2025

Pour extrait conforme,

Le Président,

Christophe LANGOUËT

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

053-200048550-20250428-2025 04

Accusé certifié exécutoire

Défation nous State and

Réception par le préfet 15/05/20 Rublication 15/05/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

Le secrétaire de séance,

Patrick GAULTIER